

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Réunion ordinaire du 8 DECEMBRE 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le HUIT du mois de DECEMBRE, le Conseil municipal de la commune d'AIRVAULT, régulièrement convoqué, s'est réuni à 20 heures, en séance ordinaire, au nombre prescrit par la loi, dans la salle du Conseil, sous la présidence de M. Olivier FOUILLET, Maire d'AIRVAULT.

M. Le Maire informe les membres du Conseil municipal du décès de M. Jacques METREAU et de son remplacement par le suivant de liste : M. Damien GADREAU

Le nombre de conseillers en exercice est maintenu à 22 membres.

16 Conseillers présents : FOUILLET Olivier, JOZEAU Jacky, CHARRIER Maryse, CHABAUTY Viviane, GUILBOT Dominique, MANCEAU Mattieu, PARTHENAY Frédéric, BARIGAULT Véronique, BECUE Patrice, BERTRAND David, BRAUD Françoise, CHAUFOURNIER Joelle, GADREAU Damien, GOURDON Samuel, LIAIGRE Sandrine, ROCHER Lucette.

02 Votants par procuration :

Mme Frédérique DAMBRINE donné procuration à Mme BRAUD Françoise

Mme DURAND Ludivine ayant donné procuration à Mme CHARRIER Maryse

04 Excusés : FAURE Sébastien, DERBORD William, PIGNON Céline, ROUSSEAU Huguette

M Jacky JOZEAU a été élu secrétaire de séance.

Date de la convocation : le mercredi 3 décembre 2025

Date de publication : le jeudi 11 décembre 2025

FINANCES - 7.5 SUBVENTIONS

ATTRIBUTION DE DEUX SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES

DEL.2025-074

M. le Maire, M. MANCEAU, adjoint en charge de la Culture, M. PARTHENAY, adjoint en charge du Sport, exposent :

Le bureau municipal a étudié les demandes de subventions exceptionnelles reçues en novembre de :

- L'association « Animations en Airvaudais » qui souhaite organiser les 7 et 8 mars 2026, le salon du livre 3^{ème} édition. Les membres du Bureau municipal proposent un soutien exceptionnel de 2 500€.
- Et de l'association « La Volt'Aire Gym » qui sollicite un soutien exceptionnel pour financer le déplacement des gymnastes à la compétition de niveau National à CHALONS EN CHAMPAGNE. Le Bureau municipal propose une aide de 1 500 €

✓ **Monsieur le Maire propose au Conseil municipal :**

- **D'attribuer** à l'association « Animations en Airvaudais » une subvention exceptionnelle de 2 500 € qui sera versée à l'issue de la manifestation de mars 2026,
- **D'attribuer** à l'association « La Volt'Aire Gym », une subvention exceptionnelle de 1 500 €,
- **D'inscrire les crédits** au budget principal pour le mandatement de ces dépenses.

✓ **Après en avoir délibéré, le Conseil municipal en décide ainsi, à l'unanimité des membres présents ou représentés.**

Pour extrait certifié conforme, le 11 décembre 2025

AR-Préfecture

079-200085785-20251211-1-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 11-12-2025

Publication le : 11-12-2025

Jacky JOZEAU,
Secrétaire de séance,

Olivier FOUILLET,
Maire d'Airvault



Le Maire,

Olivier FOUILLET